

PROJET RÉFÉRENT

Stratégie de renaturation de la Communauté d'agglomération de La Rochelle



OBJET DE L'OPÉRATION

Accompagner la Communauté d'agglomération de La Rochelle dans l'élaboration d'une stratégie de renaturation des sols et de développement de la nature en ville, adaptée aux enjeux locaux de biodiversité, de climat et de bien-être.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

L'agglomération de La Rochelle souhaite structurer une stratégie ambitieuse de nature en ville fondée sur la préservation et la renaturation des sols. L'objectif est de dépasser une approche limitée au simple verdissement pour intégrer des enjeux plus larges, tels que la biodiversité, l'adaptation au changement climatique et l'amélioration du cadre de vie. Pour cela, la collectivité souhaite s'appuyer sur la méthode de renaturation développée par l'Agence régionale de la biodiversité d'Île-de-France, tout en l'adaptant à son territoire et aux données disponibles. Elle vise notamment à identifier les secteurs les plus déficitaires ou vulnérables, en prenant en compte des critères comme l'imperméabilisation des sols, les risques climatiques ou encore les continuités écologiques.

La priorisation des secteurs d'intervention doit permettre de cibler les espaces présentant le plus fort potentiel de transformation et d'engager des actions concrètes de renaturation à l'échelle du territoire.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema a accompagné la collectivité en adaptant la méthode de l'Agence régionale de la biodiversité d'Île-de-France aux spécificités du territoire rochelais. Cette adaptation a permis de croiser plusieurs enjeux à une échelle fine afin d'identifier les zones prioritaires d'intervention. Une analyse multicritère a été menée en qualifiant, maille par maille, les zones déficitaires en biodiversité, les secteurs exposés aux risques climatiques (inondation, ruissellement, submersion, îlots de chaleur

CONTACT



relation-clients-
nouvelleaquitaine@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Aménagement durable :
revitalisation et renouvellement
urbain
- Aménager avec la biodiversité

urbains) ainsi que les espaces présentant des carences en matière de bien-être, notamment en lien avec la vulnérabilité des populations et le manque d'espaces verts.

Ces différents indicateurs ont été pondérés et adaptés en concertation avec la collectivité, en fonction du contexte local et des données disponibles. Cette démarche a permis de produire une cartographie de synthèse mettant en évidence les zones cumulant les enjeux les plus forts. Dans un second temps, l'étude a permis d'identifier les sites présentant le plus fort potentiel de renaturation, notamment en fonction de leur mutabilité et de leur capacité à accueillir des aménagements.

Enfin, le Cerema a proposé un panel de solutions de renaturation, de végétalisation et de désimperméabilisation adaptées aux sites identifiés, accompagnées d'ordres de grandeur financiers, afin d'aider la collectivité à engager des actions opérationnelles.

LE CLIENT / PARTENAIRE PILOTE DU PROJET

Communauté d'Agglomération de la Rochelle
Maud Schmidt Chargée d'études urbaines, pôle
développement urbain
maud.schmidt@agglo-larochelle.fr

Direction territoriale Sud Ouest
Elodie MOULIN - Responsable d'études -
elodie.moulin@cerema.fr
Catherine LEONARD - Responsable de groupe
- catherine.leonard@cerema.fr

LE CALENDRIER

Avril 2024 à Avril 2025